

**Mairie de PLAISANCE**  
**- 12550 -**

Téléphone 05 65 99 75 07  
Courriel : [mairie.plaisance12@laposte.net](mailto:mairie.plaisance12@laposte.net)  
Site : [www.plaisance12.com](http://www.plaisance12.com)

A Plaisance, le 28 mars 2022

Le Maire

Aux

Membres du Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu en Mairie le

**VENDREDI 1<sup>ER</sup> AVRIL 2022 à 20H30**

**ORDRE DU JOUR : (\* soumis à délibération)**

Nomination du secrétaire de séance

Approbation du Compte rendu de la séance du 7 février 2022

\* Régularisation du chemin rural de Saudronne avec acquisition de parcelles B344, B418 et B419 : annule et remplace la délibération 210528DEL04 : vente à l'euro

\* Vente d'une partie du chemin rural au Massebirot

\* Assainissement collectif : tarification part fixe et part variable

\* Approbation comptes administratifs et des comptes de gestion

\* Affectation des résultats de la section fonctionnement Budget principal et budget assainissement.

- Position de principe sur proposition Coupiac Ambulances sur transport scolaire – année 2022-2023

\* - Camping municipal : modification de la régie – date d'ouverture – intégration de nouveaux produits

\* - Camping municipal : - modification du tarif 1 personne seule

- tarifs des nouveaux produits

- tarif du HLL au mois

- Adhésion à l'association Profession sport et Loisirs : groupement d'employeurs pour le poste de maître-nageur ou Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (MNS)

- Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (accueil camping-piscine)

- Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (accueil camping-piscine)

- Elections présidentielles : Tour de rôle au bureau de vote

**Questions diverses**

Comptant sur votre présence,

Le Maire  
M. Thierry ARNAUD



Les documents budgétaires sont consultables en Mairie.

PJ : CR de la séance du 7 février 2022 - Pouvoir – note explicative – tableau CA2021